

## Astuce mobile

Ajustez votre écran  
à chaque colonne



Document EcoloVive  
supplémentaire

**Lecture facultative**

## Nos choix pour vous servir

### *Le message d'Ella LAFIBRE, Cheffe d'entreprise*

Nous choisissons des produits bios en raison de leur production utilisant des procédés protégeant l'environnement et votre santé.

Nous commercialisons des produits locaux réduisant le transport, donc les émissions polluantes au bénéfice de tous.

Nous proposons des produits éthiques respectueux des conditions de vie de leurs producteurs.

Nous développons la location de produits de toutes sortes favorisant une utilisation optimale de chacun, adaptée à vos besoins.

En outre, nous vous proposons des stages parce que vivre en accord avec les valeurs humaines et écologiques nécessite un réel apprentissage. Vous accompagner dans cette nouvelle ligne de vie est notre choix, notre plaisir.

**Suite colonne de droite** 

Document EcoloVive  
supplémentaire

**Lecture facultative**

## Histoire de l'entreprise

En 1976, Monsieur et Madame LAFIBRE ont ouvert une supérette de 250 m<sup>2</sup> dans la ville de Grenoble, aujourd'hui siège d'EcolôVive.

En une décennie, le point de vente, alors indépendant, est passé à une taille de supermarché (410 m<sup>2</sup>).

En 1989, le couple s'est franchisé auprès d'une grande enseigne française de la distribution.

11 ans plus tard, la fille des gérants reprend l'affaire de ses parents à l'occasion de leur départ à la retraite.

En 2004, elle décide le changement complet du concept, redevient totalement indépendante (contrat de franchise rompu) et passe au bio, essentiellement alimentaire. C'est à ce moment-là qu'elle crée son enseigne « EcolôVive ». Elle s'associe également à « GVA », le groupement volontaire d'achats bio. Face à la demande des clients, elle opte, en 2007, pour une croissance interne de son entreprise. La surface de vente passe de 410 m<sup>2</sup> à 1100 m<sup>2</sup>. L'assortiment se diversifie alors en faveur du non alimentaire (vaisselle, textile...). Les prestations de services marchands (locations, stages) s'ajoutent en 2010.

De 2013 à 2019, cette patronne entreprenante, récompensée par un chiffre d'affaires en progression lente mais constante, fait le pari d'une croissance externe. Elle rachète ainsi 4 magasins bios dans les villes d'Annonay, Valence, Chambéry et Epagny.

Aujourd'hui, l'entreprise EcolôVive comprend 5 magasins.

Alertée par les changements des choix de consommations à l'échelle locale et mondiale, la cheffe d'entreprise travaille à un nouveau projet qui révolutionnera son commerce et les métiers de ses employés : la digitalisation de l'offre au profit d'un concept omnicanal.